

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du Mardi 30 juin 2020

" Association Foncière Pastorale " Salle des Associations

Présents : Maryline Duval - Didier Buisson- Georges Lozat- Daniel Parmier - Pierre Margueron- Lazier Raymond - Jean Louis Bermond- Alain Buisson - Buisson Danielle. Jacky Bellissand. Guy Margueron. Pascale Buisson.

Présent : Dominique Ernaga nouvellement élu, représentant la commune de Villarodin Bourget,

Absents : Éric buisson- Luc Pascal

Maryline fait un point sur la création, l'agrandissement et le fonctionnement de l'AFP à Dominique Ernaga ...

Point sur les exploitants :

Projet Villarodin : Projet d'installation caprine avec transformation et vente puis viendra le volet visite à la ferme sur Villarodin porté par Mme Kierski Alexandra. Ce projet se confirme et permet de répondre à l'attente des habitants pour l'entretien des zones proches du village et sur l'ensemble de Villarodin.

La rencontre prévue et sollicitée par la chambre d'agriculture en lien avec les travaux de compensations agricoles TELT avec le groupe « Installation Maurienne » est reportée fin juillet. Ce groupe est composé d'agriculteurs et exploitants Mauriennais qui avec leurs expériences accompagnent les porteurs de projets.

Noémie Charrier : Possède un cheval et deux ânes en pâture sur l'illaz. Le conseil syndical lui a proposé une zone de prairies dans les lacets de la montée de la Norma. Elle pâturera également sur Amodon après le château d'eau avec l'accord de la commune. A la suite d'une visite de terrain, nous avons proposé à TELT d'occuper une zone sous les tierces proche de l'arc secteur dans le périmètre des travaux mais sans déblais. L'accord a été donné. Le conseil syndical lui fera une convention après la synthèse d'automne.

Laurent Martinez : Une convention pluriannuelle de pâturage ovins sur six ans a été signée pour le secteur de Provarel. Laurent nous demande la possibilité de pâturer avec des bovins (c'est un paragraphe inscrit dans le contrat) sur ce secteur. L'AFP autorise à titre occasionnel mais uniquement sur le secteur du bas de la route. Nous constatons que les ovins n'ont pas pâturés la partie haute ce printemps, M. Martinez s'est engagé à faire passer ses brebis à l'automne.

Sébastien Menjoz : Suite à la synthèse d'automne 2019, et le constat réalisé sur les zones de fauche de la Repose peu entretenues, il a été proposé à Sébastien de prendre des génisses en pâture pour les secteurs les moins accessibles. Malheureusement M. Menjoz n'a pas trouvé de génisses en pension pour cette année, il fauchera donc au mieux.

Dans le contexte de travaux réalisés par l'aménageur de la station sur les pistes de la Repose, en commun nous convenons que les travaux de remises en état peuvent être réalisés en partenariat. M. Menjoz propose que les parties à combler de terres se fassent par secteur (Compte Rendu de l'état des lieux de 2018). Pour la remise en état de la terre végétale sera nécessaire. Sébastien a les matériaux. Il a été convenu que la Communauté de communes finance le transport de la terre végétale sur le site.

Berthelot Thierry a renouvelé sa demande pour obtenir une convention avec l'AFP pour des parcelles sur les Turfs. Cet agriculteur dont le siège social est sur Modane possède des terrains via sa famille sur cette zone. Le conseil syndical est partagé sur ce dossier, son installation semble très précaire (zone sur Modane)

avec des problèmes de cohabitation. Nous proposerons de le rencontrer à nouveau cet automne.

Laura Bellissand : A ce jour elle a quatre chevaux, avec en convention le rival dessus, Chacontal et le secteur proche du pont du moulin. Dans son parcours elle fait des démarches pour obtenir un statut d'agriculteur solidaire et poursuit son activité d'Equithérapie ... (bien être de soi avec l'animal) Elle souhaite étendre son cheptel à un poulain par année pour la vente. Dans le même temps elle aimerait agrandir son parc d'hiver. La demande sera formulée auprès de la mairie.

Point sur les modifications de contrats pour Favre Jean Louis, Choiseau Nathalie et le Groupement de la partie.

Jean Louis Favre : Suite au travail de diagnostic réalisé pour l'ouverture des milieux sur Amodon, dans le programme de compensations agricoles de TELT, le conseil syndical devra établir une modification de contrat que Jean Louis possède pour cette zone. (Modifier par un avenant ou réécrire) La question sera posée aux techniciens de la SEA, Sébastien maillant Rosset et Audrey Roy. Mardi 07 Juillet.

Groupement de la Partie : Depuis deux été le conseil syndical et le Groupement travaillent sur les zones qui peuvent leur être accordées pour les années futures dans le respect de leur pratique et des attentes de l'AFP. Avec des contraintes de cohabitations. Une rencontre sera prévue dans le courant du mois d'aout pour finaliser les zones. La question de contrat sera posée aux techniciens de la SEA.

Nathalie Choiseau : Par courrier de début d'année, Nathalie nous demande de prendre en charge les secteurs de fauches de l'Orgère, Chatalamia et les parties de pâtures pour les vaches en pensions. Le conseil syndical a validé cette demande. La question étant sur le Bail, faut-il le modifier par un avenant ou le réécrire. Idem question posée aux techniciens de la SEA.

Moment de forte intensité au sein du conseil syndical sur la répartition des zones, l'équilibre se fera lors des entretiens avec chaque exploitant.

Divers :

Gilles Mestrallet exploite des terrains sur le secteur du Vet » parcelles de Remy Buisson et Chardonnet Serge sur le périmètre de L'AFP de Villarodin-Bourget, avec des débordements constatés cette année. (Sortie des vaches).

M. Mestrallet exploite des terrains sur l'AFP de Modane en zone périphérique de la commune : Il faudra clarifier cette situation.

Pour l'équilibre et la gestion des parcelles sur la commune, les propriétaires qui pratiquent l'entretien de leurs parcelles et celles qu'ils faisaient lors de l'agrandissement du périmètre de l'AFP, seront invités à une rencontre d'automne pour faire le point. Il s'agira de mettre en commun des règles d'usages.